

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 39-403-1930 Nominations.

n° 39-403-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 juin 1930

Numéro JO

n° 403 du 30/06/1930

Date du numéro

30 juin 1930

TEXTE INTÉGRAL

sont rapportés les arrêtés n° 334, du 15 mai 1930, désignant M. Bargone pour remplir les fonctions de procureur de la République, à Djibouti, et n° 335, du 15 mai 1930, désignant M. Lucciardi (Gubriel), adjoint des services civils, pour remplir les fonctions de président du tribunal supérieur d'appel de Djibouti. M. Ravallier, procureur de la République, chef du service judiciaire, prend les fonctions dont il est titulaire. M. Bargone, président du tribunal de 1re instance, est nommé président du tribunal supérieur d'appel de Djibouti, en remplacement de M. Furines, en congé. M. Lucciardi (Gabriel), adjoint des services civils, est nommé juge-suppléant près le tribunal de 1re instance de Djibouti, en remplacement de M. Bargone, appelé à d'autres fonctions. Le présent arrêté aura son effet pour compter du jour de la prestation de serment de M. Ravallier.